



La Communauté de Communes du Bas-Armagnac recrute :

Un(e) Chargé(e) de coopération territoriale/Coordination action culturelle

Famille de métier :

Développement territorial /culture

Métier(s) :

Chargée / Chargé du développement territorial

Descriptif de l'emploi :

L'emploi sera organisé autour de deux fonctions :

- Une fonction de chargé(e) de coopération territorial(e)
- Une fonction de coordonnateur/trice de l'action culturelle

Chargé(e) de coopération territoriale

Dans ce cadre l'agent devra impulser et mettre en œuvre les axes de la Convention Territoriale Globale signée par la communauté de communes : enfance-jeunesse, mobilité, accès aux droits et logement.

Il/elle devra traduire les orientations politiques en plans d'action, élaborer l'évaluation des engagements contractuels liés à la mise en place du projet de territoire, accompagner l'élaboration du schéma de développement territorial, mettre en œuvre les outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs, mettre en place toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement de la Convention Territoriale Globale du territoire.

Missions relevant du poste de chargé(e) de coopération territoriale :

Le/la chargé(e) de coopération territorial(e) devra notamment assurer :

- La conduite des diagnostics territoriaux et thématiques ;
- L'assistance et le conseil auprès des élus et des comités de pilotage ;
- L'accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF ;
- Le développement et l'animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels ;
- La contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre ;
- La recherche des financements pour les projets.

Coordonnateur/trice de l'action culturelle

L'agent sera référent de l'action culturelle menée par la communauté de communes (Résidence Culturelle de Territoire, ...). A ce titre il/elle aura pour mission de créer du lien entre les différents acteurs culturels du Bas-Armagnac, avec les publics éloignés de la culture et de manière générale avec la population.

Missions liées aux fonctions de coordination dans l'action culturelle

Le/la coordonnateur/trice de l'action culturelle devra notamment assurer :

- Le montage de projets/dossiers dans le domaine culturel ;
- Le développement des partenariats avec les acteurs du territoire ;

- L'accompagnement des manifestations et des partenariats mis en œuvre dans le domaine culturel ;
- La recherche de financements, le suivi logistique, les formalités administratives et l'évaluation des projets du territoire auxquels est associée la communauté de communes.

Profils demandés :

- * Niveau BAC+2 / BAC+3 (filière sociale, filière culturelle, animation et/ou développement territorial,) ou expérience d'au moins 2 ans sur un poste de coordination ou d'agent de développement territorial,
- * Capacité à travailler en mode projet, en lien avec l'ensemble des services et les acteurs locaux,
- * Aptitudes rédactionnelles et de synthèse,
- * Esprit d'initiative, qualités relationnelles, ouverture d'esprit, écoute et force de proposition
- * Sens de l'organisation et de la méthode
- * Disponibilité et souplesse dans les horaires
- * Connaissance des fondamentaux de gestion des collectivités territoriales et des associations
- * Maîtrise des logiciels Word, Excel, Powerpoint

Temps de travail :

Complet, 35h00 hebdomadaire. CDD de 6 mois renouvelable une fois avec perspective de pérennisation du poste.
La rémunération sera selon la grille de la fonction publique territoriale, catégorie B.

Poste à pourvoir dès que possible.

Les candidatures sont à adresser avant le 4 décembre 2020 à :

Communauté de Communes du Bas-Armagnac

Monsieur le Président

77, rue Nationale –BP 45

32110 NOGARO

ou par mail à : l.raclet@cc-basarmagnac.fr